

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT-ST-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE-DE-CLIFTON

Le 1er FÉVRIER 2010

Session ordinaire du Conseil municipal  
tenue le 1<sup>ER</sup> février 2010, à 20 h 00,  
au bureau municipal, 66 chemin Auckland,  
présidée par monsieur le maire André Perron  
et à laquelle assistent les conseillers  
Rosaire Perron, Audrey Turgeon, Perry, Bell,  
Martin Labrecque, Christian Lapointe et Hélène Dumais.

Le secrétaire-trésorier, Gaétan Perron, est aussi présent.

**1 OUVERTURE DE LA SESSION**

Monsieur le maire constate le quorum et ouvre la session à 20 heures.

**2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2010-02-01**

Il est proposé par **Martin Labrecque**

et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant:

- 1 OUVERTURE DE LA SESSION
- 2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE JANVIER 2010
- 4 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC
- 5 DEMANDES DE CITOYENS
- 5.1 Village Culturel de l'Estrie
- 5.2 Vins & Fromages 2010 Exposition de la Vallée de la Coaticook
- 6 RAPPORT DU MAIRE
- 6.1 MRC
- 6.2 Jugement de la Cour Supérieure
- 6.2 Développement social et économique
- 6.2.1 Pacte rural
- 6.3 Autorisation GP auprès de Préco
- 6.4 Représentant au comité Loisir de la MRC
- 7 RAPPORT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
- 7.1 Situation financière
- 7.2 Rapport d'emploi du temps, permis émis
- 7.3 Achats regroupés SAM pour abat-poussière
- 7.4 Reddition de comptes - Programme d'aide à l'entretien du réseau local
- 7.5 Achat pour sécurité des travailleurs
- 8 ADOPTION, PAIEMENT ET RATIFICATION DES COMPTES
- 9 CORRESPONDANCE
- 10 DIVERS
- 11 PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS TRAITÉS
- 12 CLÔTURE DE LA SESSION

ADOPTÉ

### **3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE JANVIER 2010**

#### **2010-02-02**

Il est proposé par *Christian Lapointe*

et résolu que le procès-verbal de la session ordinaire du 11 janvier 2010, ayant été distribué à l'avance, soit considéré comme lu et qu'il soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ

### **4 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Un groupe de parents dont les enfants fréquentent les écoles de la région de Coaticook demandent l'appui du Conseil pour l'organisation du transport des élèves.

#### **2010-02-03**

Considérant que la Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton désire changer de MRC pour joindre celle de Coaticook parce que les résidents développent de plus en plus d'affinités avec cette région;

Considérant qu'au moins 8 élèves fréquentent le Collège Rivier ou la polyvalente La Frontalière de Coaticook;

Considérant que le Conseil municipal encourage la persévérance scolaire chez les jeunes qui fréquentent les écoles publiques ou privées par l'octroi de bourses;

Considérant que les parents vont conduire quotidiennement leurs enfants aux limites de la municipalité de Saint-Malo afin qu'ils prennent l'autobus vers Coaticook;

Considérant que les parents sont prêts à assumer les coûts d'un autobus qui ferait le trajet de Saint-Isidore-de-Clifton vers Saint-Malo;

En conséquence,

Il est proposé par *Christian Lapointe*

et résolu d'appuyer la démarche des parents d'élèves qui fréquentent les écoles de Coaticook qui consiste à demander à la Commission scolaire des Hauts-Cantons d'organiser un transport ou permettre à un transporteur scolaire d'effectuer le transport scolaire entre Saint-Isidore-de-Clifton et Saint-Malo.<sup>1</sup>

ADOPTÉ

### **5 DEMANDES DE CITOYENS**

#### **5.1 Village Culturel de l'Estrie**

#### **2010-02-03**

Il est proposé par Rosaire Perron

et résolu d'accorder une aide financière de 50\$ au Village culturel de l'Estrie.<sup>2</sup>

ADOPTÉ

## 5.2 Vins & Fromages 2010 Exposition de la Vallée de la Coaticook

On convient de ne pas donner suite à cette invitation.

## 6 RAPPORT DU MAIRE

### 6.1 MRC

Monsieur le maire fait état des différents dossiers traités lors de la dernière assemblée des maires de la MRC.

#### 2010-02-04

Considérant que lors de l'adoption du budget municipal, les indications de la MRC prévoyaient des quotes part 2010 de l'ordre de 58 630\$ pour notre municipalité;

Considérant que lors du Conseil des maires de la MRC du Haut-St-François le 20 janvier 2010, les quotes part officielles (partielles) de St-Isidore-de-Clifton atteignaient 64 346\$;

Considérant qu'une troisième version des quotes parts définitives sera présentée aux maires de la MRC le 17 février 2010 et afficheront des quote-parts de l'ordre de 70 814\$ pour notre municipalité, soit une augmentation de 7,63% au lieu d'une diminution annoncée en novembre 2009 de 10,89%;

Considérant que le budget municipal de St-Isidore-de-Clifton est adopté depuis le 21 décembre 2009 et que depuis ce temps les quotes part municipales ont augmentées de 12 184\$ soit de plus de 20%;

Il est proposé par **Audrey Turgeon**

et résolu de porter une plainte auprès de la MRC du Haut-St-François afin de dénoncer ce manque de rigueur administrative;

que ces faits soient portés à la connaissance du Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et soient considérés positivement dans le dossier de notre demande de changement de MRC.<sup>3</sup>

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### 6.2 Jugement de la Cour Supérieure

Les élus ont pris connaissance du jugement favorable envers la Municipalité dans le dossier concernant la propriété du Chemin de la Pointe.

### 6.2 Développement social et économique

#### 2010-02-05

Les élus font état des représentations effectuées durant le mois de janvier ( Dîner spaghetti pour l'école, pratique de pompiers, comité St-Isidore-de-Clifton-en-action).

Il est proposé par **Rosaire Perron**

et résolu d'autoriser le secrétaire-trésorier à participer à Orford au colloque Conservation et foresterie au coût de 85\$.<sup>4</sup>

ADOPTÉ

### **6.2.1 Pacte rural**

#### **2010-02-06**

Mme Denyse Saint-Pierre présente un projet concernant les matières putrescibles et fait une démonstration du nouveau site internet de la Municipalité.

Il est proposé par **Hélène Dumais**

et résolu d'autoriser Mme Denyse Saint-Pierre à présenter une demande de subvention auprès du Fonds Éco municipalité IGA concernant un projet de compostage des matières putrescibles.<sup>5</sup>

ADOPTÉ

### **6.3 Autorisation GP auprès de Préco**

#### **2010-02-06**

Considérant la résolution 2009-12-10 adoptée par ce Conseil signifiant l'intention de présenter une demande de subvention dans le cadre du programme Préco;

Considérant la demande déposée sous le numéro de dossier 231 643;

Considérant que le Conseil municipal accepte les conditions imposée dans le protocole d'entente à intervenir avec le Ministre des Affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire;

Il est proposé par **Hélène Dumais**

et résolu d'autoriser le secrétaire-trésorier, Gaétan Perron, à présenter une demande de subvention dans le cadre du programme Préco et à signer pour et au nom de la Municipalité les documents à cet effet.<sup>6</sup>

ADOPTÉ

### **6.4 Représentants au comité Loisir de la MRC**

#### **2010-02-07**

Il est proposé par **Christian Lapointe**

et résolu de nommer Perry Bell ainsi que Marie-France Fortier, présidente des Loisirs de St-Isidore d'Auckland Inc, comme représentants de la Municipalité au comité Loisirs de la MRC<sup>6</sup>.

ADOPTÉ

## **7 RAPPORT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

### **7.1 Situation financière**

Le secrétaire-trésorier présente un état sommaire de la situation financière de la municipalité en date du 31 janvier 2010.

### **7.2 Rapport d'emploi du temps, permis émis**

Le secrétaire-trésorier commente le rapport des permis émis en janvier 2010.

### **7.3 Achats regroupés SAM pour abat-poussière**

#### **2010-02-08**

Il est proposé par **Perry Bell**

et résolu que la Municipalité se joigne au regroupement d'achat SAM pour le l'abat-poussière (chlorure de calcium en flocons) nécessaire à la saison 2010.<sup>7</sup>

ADOPTÉ

### **7.4 Reddition de comptes - Programme d'aide à l'entretien du réseau local**

#### **2010-02-09**

Attendu que le ministère des Transports a versé une compensation de 249 957 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2009;

Attendu que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes;

Attendus que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

Attendu qu'un vérificateur présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes de l'Annexe B dûment complétée;

Pour ces motifs,

Il est proposé par **Christian Lapointe**

et résolu que la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.<sup>8</sup>

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **7.5 Achat pour sécurité des travailleurs**

#### **2010-02-10**

Il est proposé par **Martin Labrecque**

et résolu d'autoriser le secrétaire-trésorier à procédé aux achats requis et exigés par la CSST concernant la sécurité des travailleurs.

ADOPTÉ

## **8 ADOPTION, PAIEMENT ET RATIFICATION DES COMPTES**

### 2010-02-11

Il est proposé par *Hélène Dumais*

d'approuver la liste des comptes à payer totalisant 78 126,33\$ en référence aux chèques nos 200900797 à 201000046 et d'autoriser le secrétaire-trésorier à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit. Les dépenses autorisées en vertu du règlement 98-03 totalisent 11 988.98\$.<sup>9</sup>

ADOPTÉ

## 9 CORRESPONDANCE

### 2010-02-12

Il est proposé par *Hélène Dumais*

et résolu de classer la correspondance selon le calendrier de conservation des archives.

ADOPTÉ

## 10 DIVERS

### 10.1 Achat de génératrice

### 2010-02-13

Il est proposé par *Rosaire Perron*

et résolu d'acheter une génératrice tri-phasée d'une puissance de 80 Kv de Gilles Denis (IGA Cookshire) au coût maximal de 2 000\$, considérant que la municipalité est responsable du transport et de la démolition et réparation du solage de béton nécessaire à la sortie de la génératrice.<sup>10</sup>

ADOPTÉ

## 11 PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS TRAITÉS

Il n'y a pas d'assistance.

## 12 CLÔTURE DE LA SESSION.

### 2010-02-14

Il est proposé par *Audrey Turgeon*

de clore la présente session à 22:40 heures, l'ordre du jour étant épuisé.

---

**André Perron, maire**

---

**Gaétan Perron, secrétaire-trésorier**

1. Résolution expédiée le 2010-02-04
2. Chèque expédié le 2010-02-05
3. Résolution expédiée le 2010-02-19
4. Inscription faite le 2010-02-04
5. Résolution donnée le 2010-02-09
6. Résolution expédiée le 2010-02-09
6. Résolution expédiée le 2010-02-09
7. Entente faite à FQM le 2010-02-05
8. Résolution expédiée au MTQ régional le 2010-02-09
9. Chèques postés le 2010-02-05
10. Entente intervenue le 2010-02-04 au coût de 600 \$